



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question au Gouvernement n° 28

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Didier Quentin.

M. Didier Quentin. Monsieur le Premier ministre, avec les entreprises et les classes moyennes, les familles apparaissent comme les principales cibles de votre politique fiscale. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Bien sûr, et nous venons d'en avoir la preuve, vous vous efforcez d'en minimiser l'impact: à peine 0,25 % des familles, dites-vous, seraient touchées.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vrai !

M. Didier Quentin. C'est tout juste si vous ne nous refaites par le coup des «deux cents» familles ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

La vérité est tout autre.

En effet, outre la division par deux de l'allocation pour garde d'enfant à domicile et la suppression, pour plusieurs centaines de milliers de familles, des allocations familiales, que faites-vous du million de veuves et de mères célibataires que vous allez priver du bénéfice de la demi-part supplémentaire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Que faites-vous des 350 000 employés familiaux qui, à cause de vos mesures, vont perdre leur emploi ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Jean Glavany. C'est faux !

M. Didier Quentin. Comment les familles pourraient-elles programmer leur budget alors que vous allez prendre des mesures rétroactives sur des salaires déjà versés depuis le début 1997 ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Jean Glavany. Mensonge !

M. Didier Quentin. Ce ne sont donc pas, comme vous le dites, quelques milliers de familles qui seront touchées, mais des millions ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Monsieur le Premier ministre, allez-vous enfin cesser ce matraquage fiscal qui frappe tant de familles, ou risquer de faire croire que votre politique est inspirée par la célèbre apostrophe d'André Gide: «Familles, je vous hais !» ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. Pour répondre à M. Quentin, sinon à André Gide (Sourires), la parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. On ne peut répondre que calmement à une question ainsi posée.

Je rappelle que le Premier ministre a décidé de remettre à plat (Rires et exclamations sur les bancs du groupe

du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française) l'ensemble de la politique familiale.

Les familles apprécieront votre réaction !

Quand on veut réduire la durée du travail, on veut permettre aux hommes comme aux femmes de mieux vivre leur vie de famille. Lorsqu'on crée des emplois pour les jeunes, on veut réduire leur désespérance, mais aussi celle des parents.

M. Jean-Luc Reitzer. Vous noyez le poisson !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Assurément non ! J'en viens à la question qui m'a été posée.

La famille, pour nous, ce n'est pas que de l'argent: c'est aussi le lien social. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) C'est aussi la cellule de base d'intégration et d'épanouissement pour les enfants.

Vous avez quant à vous une façon un peu étonnante de ne considérer notre société que sous l'angle monétaire. Sur ce point aussi, les familles apprécieront.

M. Pierre Lellouche. Avec quoi les Français vont-ils élever des enfants ? Cessez votre démagogie !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. J'ajouterai, et l'ensemble des familles le sait bien, que ce seront moins de 8 % des familles qui touchent actuellement les allocations familiales qui se les verront supprimer,...

M. Jean-Pierre Delalande. C'est faux !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Ce chiffre vient de ceux-là mêmes qui contestent aujourd'hui la mesure.

Moins de 0,25 % des familles seront touchées par la réduction liée aux emplois familiaux, et exactement 30 000 familles seront concernées par la réduction de l'AGED.

Dans une période où les choses vont mal - je pense à la solidarité et à l'avenir de notre protection sociale -, je suis convaincue que beaucoup de familles accepteront ce geste de solidarité (Exclamations du Rassemblement pour la République) pour que d'autres se portent mieux, pour que des enfants puissent aller à l'école convenablement, y être nourris, puissent partir en vacances. Nous allons d'ailleurs aider les fonds d'action sociale de la caisse d'allocations familiales, qui ont été réduits ces dernières années d'une manière, il faut bien le dire, assez scandaleuse. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 28

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 1997, page 3608

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 octobre 1997